

Guide de démarrage

Volume 1

Démarche de transition socio-écologique dans les écoles primaires et secondaires



Avec la participation financière de :



À qui s'adresse ce guide	3
La transition socio-écologique	3
Comment instaurer une démarche de transition socio-écologique ?	4
L'éducation relative à l'environnement	5
L'écocitoyenneté	7

Diagnostic préliminaire : état des lieux	8
---	---

Mobilisation : comité de transition écologique	12
Mobilisation	14
Composition	14
Démarrage	15
Concertation	16

Activités et actions environnementales	17
Idéation	18
Activités de sensibilisation	21
Actions structurantes environnementales	23
Formations environnementales	27

Communication environnementale	29
En conclusion	31
S'engager dans une démarche encadrée et reconnue	31
Ressources supplémentaires	32

À qui s'adresse ce guide

À toute personne ou groupe de personnes dans le milieu scolaire qui a le désir de mettre en place une démarche de transition socio-écologique : direction, personnel enseignant, conseil d'établissement, personnel de soutien, comité de parents, conseil jeunesse, groupe-classe, etc. Le guide présente les premières étapes permettant d'entamer la transition au sein de son établissement. Les personnes ou les groupes qui désirent poursuivre la démarche ou dont la démarche est déjà entamée pourront se référer au **volume 2**.

Ce guide vise à accompagner la personne ou le groupe de personnes qui a l'étincelle et la motivation d'implanter progressivement des pratiques de gestion écoresponsable ou durable dans leur établissement scolaire. Il accompagne aussi ces personnes dans l'implantation de l'éducation relative à l'environnement dans leurs pratiques.

Au fil de votre lecture, il est possible de cliquer sur les **mots en surbrillance** pour accéder à différentes ressources que nous avons répertoriées. À la fin de ce volume se retrouve une liste de trousseaux pédagogiques, d'idées de formation et de ressources utiles.

La transition socio-écologique

La transition socio-écologique va plus loin que l'écologisation, soit d'intégrer les apprentissages de l'écologie à nos pratiques éducatives ou de gestion et à nos visions du monde.

Elle ajoute des dimensions de justice et d'inclusion à la transition pour répondre aux iniquités présentes dans nos sociétés, notamment en matière d'environnement. La transition socio-écologique comporte à la fois des **notions environnementales** et des **notions d'équité, de diversité et d'inclusion** (ÉDI). Celle-ci invite donc à la modification de nos comportements et modes de vie pour qu'ils soient plus viables au point de vue environnemental **et** social.

La transition ne doit pas se limiter à la réduction de son empreinte environnementale ou de ses émissions de gaz à effet de serre ; elle doit aussi permettre la création d'une société plus juste et inclusive. C'est pourquoi le terme transition socio-écologique est utilisé dans ce guide.

Comment instaurer une démarche de transition socio-écologique ?

Voici les différentes étapes pour instaurer une démarche de transition socio-écologique dans votre établissement :



Besoin d'accompagnement dans votre démarche ? Renseignez-vous sur le programme d'accompagnement et de certification **Matière verte** offert par l'organisme **ENvironnement JEUnesse**.

L'éducation relative à l'environnement¹

La mise en place d'une démarche de transition socio-écologique va de pair avec l'intégration de l'éducation relative à l'environnement au sein de l'établissement.

L'**éducation relative à l'environnement** (ÉRE) concerne toute forme d'éducation qui a trait au **rapport à l'environnement**. Elle vise à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement, à favoriser le développement intégral des personnes et des groupes sociaux et à offrir des pistes pour l'amélioration de la pédagogie. Pour y parvenir, l'ÉRE développe de réelles compétences personnelles et collectives (des savoir-agir et des savoir-être). Elle accompagne la structuration du vouloir-agir et du pouvoir-agir qui constituent des conditions essentielles au passage à l'action.

Dans le cadre de votre démarche, les **savoir-agir** peuvent se traduire à travers l'implication des élèves et de la communauté dans la réalisation des différentes actions environnementales mises en place. Le **vouloir-agir** peut s'exprimer dans les discours, les orientations et les priorités qui seront identifiées lors du diagnostic préliminaire. Enfin, le **pouvoir-agir**, tant individuel que collectif, peut être illustré à travers l'implication des élèves au sein du comité environnemental ou par la participation des jeunes à des audiences et des consultations publiques, par exemple.

Une définition des concepts liés à l'ÉRE se trouve dans le document de définition ([voir Définitions](#)).

¹ Le terme éducation relative à l'environnement est utilisé plutôt que celui d'éducation au développement durable puisque celle-ci inclut toutes les formes d'éducation qui touche le rapport à l'environnement.

Concrètement, dans un établissement scolaire, l'éducation relative à l'environnement se traduit entre autres par :

- Des activités qui permettent aux élèves d'interagir avec l'environnement ;
- Encourager le partage de compétences entre les pairs, tant entre les élèves qu'entre les membres du personnel (communauté de pratique) ;
- Une foule de stratégies pédagogiques : projets communautaires, jeux de rôles, résolutions de problèmes, itinéraires environnementaux, autobiographies environnementales, animations, jardinage pédagogique, lecture de paysage, mobilisation collective, etc. ;
- Tenir des classes à l'extérieur, que ce soit dans la cour d'école, dans le quartier ou en nature ;
- Offrir des formations visant le développement de compétences concrètes ;
- Pour d'autres idées, vous pouvez consulter le **Répertoire des initiatives en développement durable** du ministère de l'Éducation, qui répertorie des actions réalisées par des écoles.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation met à disposition un **guide sur l'éducation au développement durable** en quatre volumes qui permet notamment de faire des liens avec le Programme de formation de l'école québécoise. Deux formations sont données à ce sujet à chaque année scolaire dont **l'enregistrement** est disponible en ligne.

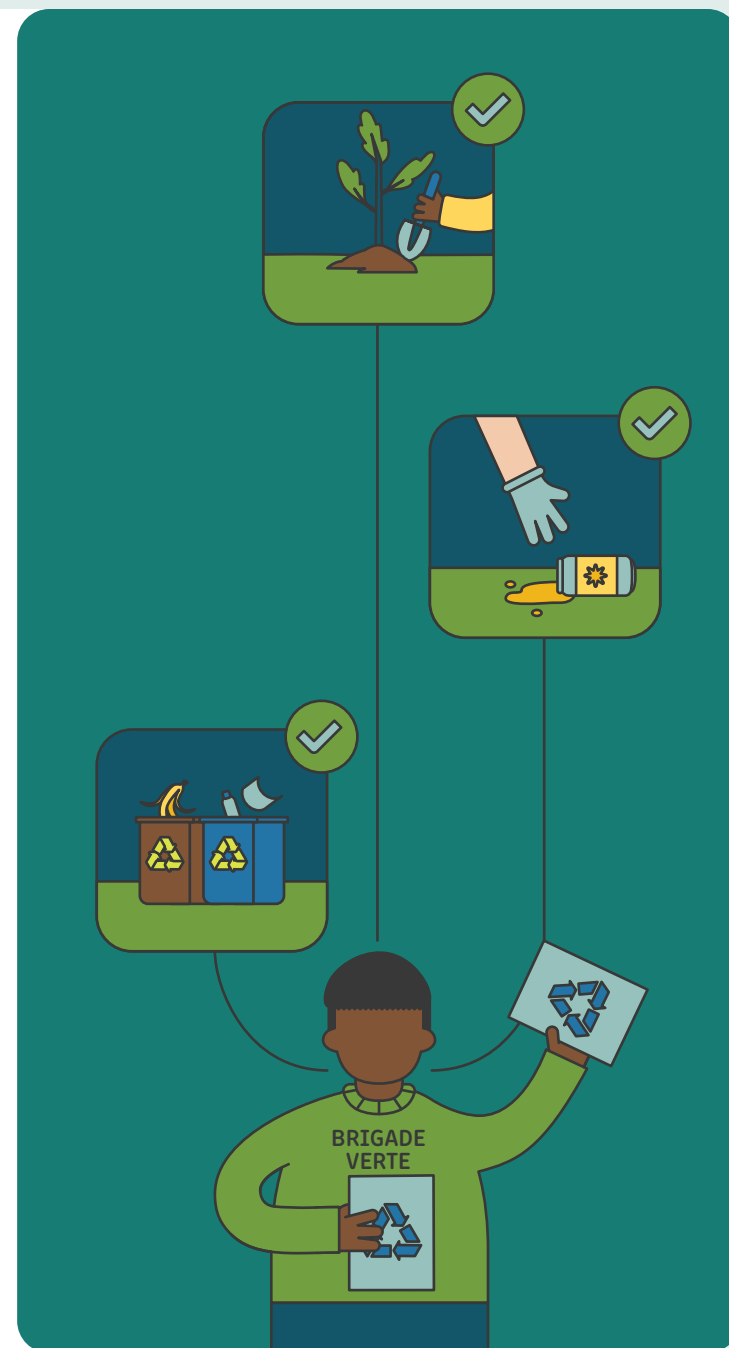
De plus, plusieurs ressources sont disponibles sur la plateforme **L'École ouverte/Ma classe** du Ministère, en plus de la plateforme **Télé-Québec en classe**, accessibles gratuitement au personnel scolaire.

Enfin, le Ministère mettra en place un Réseau d'ambassadeurs et d'ambassadrices en éducation aux changements climatiques, une communauté de pratique composée d'enseignants et d'enseignantes et de conseillers et conseillères pédagogiques. Ça vous intéresse ? Écrivez à **developpementdurable@education.gouv.qc.ca**.

L'écocitoyenneté

L'écocitoyenneté constitue la dimension politique du rapport qu'entretiennent les personnes et les sociétés à leur environnement. Elle concerne la prise en charge **collective et démocratique** des enjeux socio-écologiques, car ces derniers sont d'intérêt public. Se déployant à toutes les échelles (de la sphère privée à la sphère planétaire globale en passant par exemple par l'école, le milieu de travail, le quartier, la biorégion, etc.), l'écocitoyenneté comporte des aspects personnel et collectif qui recourent un certain écocivisme plus instrumental, mais ne s'y réduisent pas. Elle ouvre sur des espaces d'engagement éthique fondamental où les systèmes de valeurs se construisent collectivement en fonction des situations et de leurs contextes. L'écocitoyenneté vise ainsi une **écologisation de la citoyenneté** et plus largement de la démocratie pour un « vivre-ensemble » incluant au cœur de ses délibérations, les autres formes de vie et les milieux qui les soutiennent. (Référence : Sauv , L., 2017.) Une soci t  ecocitoyenne met en place des mesures tangibles (qu'elles soient mat rielles, institutionnelles ou sociales) pour r g n rer les milieux humains et naturels qui la composent.

Dans le cadre de votre d marche, l' cocitoyenn t  peut se traduire par la prise en charge des enjeux environnementaux propres   votre  tablissement **par votre communaut **. Celle-ci vous permettra de r aliser des actions environnementales par et pour votre communaut . En r alisant le **diagnostic pr liminaire**, pr sent  dans la section suivante, vous ferez le bilan de la situation actuelle dans votre  tablissement et pourrez  tablir des pistes d'actions r pondant   vos besoins.



Diagnostic préliminaire : état des lieux



La réalisation d'un diagnostic initial permet de dresser un état de la situation dans l'établissement pour identifier rapidement les mesures déjà implantées et pour s'inspirer à en mettre d'autres en place. Il peut être rempli seul ou encore avec une équipe ou un comité déjà actif, avec l'aide d'un groupe-classe ou dans le cadre d'un projet spécial parascolaire.

L'outil diagnostic proposé est sous forme de liste à cocher et d'un tableau d'analyse à remplir. À noter que les actions listées ne sont pas nécessairement applicables à tous les milieux, et qu'il n'est pas essentiel, ni même possible, d'adopter l'entièreté de ces pratiques pour instaurer une démarche de transition socio-écologique. L'objectif est de **dresser le portrait** des mesures en place tout en gardant en tête de potentielles actions à réaliser à moyen terme, selon votre milieu, pour améliorer vos pratiques environnementales et de gestion durable. Cet outil sera aussi un excellent **point de départ** pour la réflexion que vous aurez avec votre comité concernant les mesures et actions à entreprendre au sein de votre établissement. Celles-ci pourront plus tard être incluses dans un **plan d'action** (voir Volume 2).

Réaliser une démarche de transition socio-écologique peut également permettre de remplir les objectifs de la démarche de développement durable suggérée par le ministère de l'Éducation. Deux formations à ce sujet sont données chaque année scolaire et l'enregistrement de celles-ci est peut être visionné en différé.

Le ministère de l'Éducation a créé un **Réseau de répondants et répondantes en développement durable**. Chaque centre de services scolaire et commission scolaire a un répondant ou une répondante qui a accès à des présentations, des formations, des ressources et de la documentation supplémentaire. Mettre en place une collaboration avec votre centre de services scolaire pour la réalisation de votre démarche de transition socio-écologique, c'est gagnant !

Tableau d'analyse

Vous pouvez retranscrire ici les faits saillants de votre analyse.

Thématiques	Actions phares déjà implantées	Mesures à mettre en place	Commentaires
Réduction de la consommation et gestion des matières résiduelles			
Réduction des gaz à effet de serre (GES)			
Lutte au gaspillage des ressources (alimentaires, énergétiques et en eau)			
Éducation relative à l'environnement (ÉRE) et écocitoyenneté			

Questions de réflexion suite au diagnostic

Quelles sont vos impressions et observations générales sur votre intégration des mesures environnementales ?

Pour la prochaine année, quel projet ou quelles actions aimeriez-vous prioriser ?

Compléter les phrases suivantes :
« Dans 5 ans, notre école aura accompli ou atteint... ». « Dans 10 ans, notre école aura accompli ou atteint... ».
C'est le moment de partager vos idées et rêves les plus fous !

[Voir Outil diagnostic](#)



Mobilisation : comité environnemental

2



La création d'un comité environnemental permet de coordonner les efforts de chaque personne et de mettre en place des projets inspirants. Le comité environnemental détermine les objectifs, planifie les actions environnementales, assure les suivis et mesure l'atteinte des objectifs. Ainsi, il permet à l'établissement de définir et d'atteindre des objectifs communs en environnement.

Les rôles du comité sont multiples :



Proposer et coordonner toutes les activités ou les mesures relatives à l'environnement



Gestion des projets



Formation et transfert des connaissances



Consultation et mobilisation de la communauté

Mobilisation

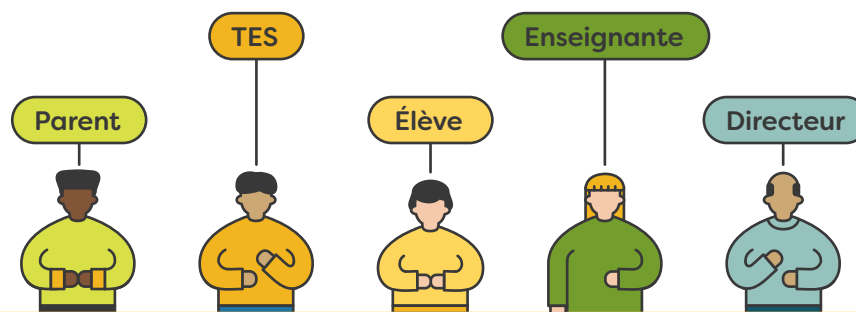
C'est par la **mobilisation** qu'un comité peut être mis sur pied. Il faut d'abord **communiquer** l'intention de créer le comité à la communauté et partager le désir d'instaurer une démarche de transition socio-écologique sur différents plans : lors de réunions, avec les pairs, dans le bulletin d'information, etc. Le **recrutement** peut d'abord se faire de bouche à oreille. Ensuite, il suffit de choisir le mode de diffusion de l'appel à la participation selon le public cible : bulletin, babillard, présentation à l'assemblée générale annuelle ou au conseil d'établissement, lettre ou courriel, réseaux sociaux, affichage sur votre site web, etc.



Utiliser les résultats du diagnostic et les présenter aux parties prenantes de l'établissement est une bonne façon de **mobiliser** les personnes intéressées à la transition socio-écologique. Il peut également être judicieux de solliciter directement des personnes ayant déjà mentionné une expertise ou un intérêt en lien avec l'environnement.

Composition

Idéalement, **toutes les parties prenantes** de la communauté sont représentées au sein du comité : élèves, personnel enseignant, personnel de soutien, direction, parents, membres du conseil d'établissement, personnel des services alimentaires, etc. En favorisant la diversité des profils, le comité s'enrichit de l'expertise de chaque personne, augmente son champ d'action et assure son rôle de concertation.



Pour favoriser l'engagement des jeunes et garder leur intérêt, un comité d'élèves peut se former en parallèle du comité environnemental. Ce comité peut ainsi cibler l'intérêt des jeunes sans être limité par le caractère formel du comité environnemental.

(Consultez le **Guide jeunesse - Création et formation d'un comité du Mouvement ACTES**)

Astuce

Démarrage

Pour planifier la première réunion du comité, préparez un **ordre du jour** et partagez-le aux membres avant la rencontre. Celui-ci comprend la liste des points à aborder ainsi qu'une estimation du temps que prendra chaque point. Ce document pourra servir de base pour rédiger le compte-rendu de la rencontre. (Voir Exemple d'ordre du jour)

Une personne peut être nommée à l'animation ou à la présidence du comité pour coordonner son fonctionnement et organiser les réunions et une autre personne à titre de secrétaire pour assurer la prise de notes et la préparation du compte-rendu de réunion. La prise de note et la rédaction de comptes-rendus sont utiles pour documenter votre démarche. (Voir Exemple de compte-rendu)

Afin de mettre en confiance les membres au démarrage, il est essentiel de faire un **tour de table**

pour se présenter et exprimer nos motivations à participer au comité et les projets qui nous stimulent. Il est également possible d'adopter un **code de conduite ou des règles à suivre** pour permettre à tout le monde d'être à l'aise de s'exprimer.

Il est important de se fixer des objectifs et de bien définir les rôles des membres. Par ailleurs, définir le vocabulaire de base est essentiel pour que tout le monde soit au même niveau de compréhension des concepts qui seront discutés. (Voir Définitions)

Pour faciliter le fonctionnement, le comité doit mettre en place un **calendrier des rencontres**, avec des plages horaires fixes pour les réunions à fréquence régulière tout en favorisant les rencontres courtes. Les heures de rencontres doivent être adaptées en fonction des membres. Parfois, les rencontres sur l'heure du midi sont judicieuses si

le comité est formé en majorité de personnes issues du personnel, alors que les fins d'après-midi et les soirs, en amont ou à la suite des rencontres du conseil d'établissement (CÉ), peuvent favoriser la participation des parents.

Dans le but d'agrémenter vos réunions, n'hésitez pas à proposer des rencontres à l'extérieur, dans la cour ou les parcs avoisinants. Il peut aussi être agréable de débiter la rencontre avec une **activité brise-glace**, qu'il s'agisse d'un court jeu ou d'une question amusante pour en apprendre plus sur les membres du comité. (Outils de préparation et d'animation de rencontres **Pour emporter** de Communagir)

Enfin, établir et communiquer à l'avance un ordre du jour de la réunion et des objectifs clairs permet de créer un espace propice aux échanges et à l'obtention d'un sentiment d'avancement.



Liste à cocher : Formation d'un comité

- Recrutement des membres
- Ordre du jour de la première rencontre
- Prise de notes
- Tour de table
- Code de conduite
- Rôles des membres
- Objectifs du comité
- Formation : vocabulaire de base
- Calendrier des rencontres

Concertation

La **réussite** des projets menés dépend du **dynamisme** du comité et de l'**implication** de ses membres. Il est important de créer les conditions propices à la concertation et de rendre les réunions agréables et efficaces, par exemple en créant des sous-comités selon les intérêts des personnes. Ces conditions vont permettre de faire progresser les dossiers tout en conservant l'intérêt des personnes impliquées. Tous les membres du comité doivent s'impliquer dans la réalisation des objectifs fixés et il est important d'attribuer des tâches **à chaque personne**. Assurer une rotation des responsabilités, comme l'animation des rencontres, la prise de notes ou la création des ordres du jour, entre les membres du comité permet d'éviter d'alourdir le quotidien des personnes impliquées. Enfin, il est important de s'assurer d'inclure la **vision des élèves** dans le comité. Pour ce faire, un adulte peut siéger sur le comité élève, et un élève peut siéger sur le comité de l'établissement. En plus de permettre les échanges entre les deux comités, cela permet d'intégrer les élèves au processus.

Surtout, assurez-vous d'inviter des élèves aux rencontres lorsque leur participation est requise !

Activités et actions environnementales

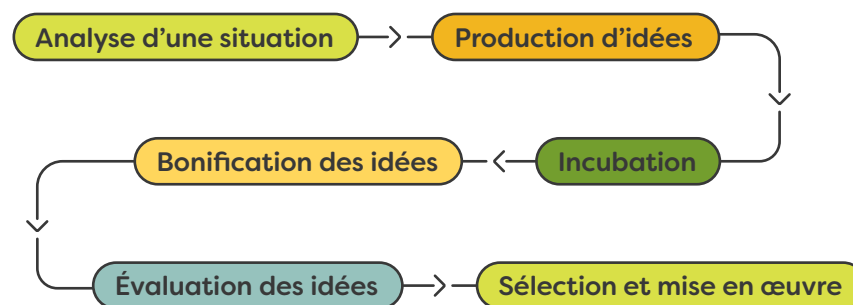


Pour instaurer une démarche de transition socio-écologique, il faut agir ! Il est donc essentiel que le comité réfléchisse aux projets, actions et activités à mettre en place pour amener un changement de comportement dans la communauté scolaire.

Lorsque vous avez fait votre **diagnostic initial**, vous avez identifié des mesures déjà mises en place et d'autres que vous aimeriez instaurer. Il s'agit d'un excellent point de départ ! L'organisation d'une activité d'idéation permettra ensuite à tous les membres du comité de s'exprimer librement sur les actions à prioriser.

Idéation

Une activité d'idéation se résume en quelques étapes :



Bonne nouvelle ! Vous avez déjà fait l'analyse de la situation lorsque vous avez rempli votre diagnostic initial.

Pendant l'étape de la production d'idées, vous pouvez tenter de répondre aux questions suivantes (ou toutes autres questions ouvertes) en notant les mots clés sur un tableau ou sur un outil de type **Whiteboard** ou **Padlet** :

- Quelles sont vos impressions et observations générales sur le diagnostic ?
- Quelles améliorations souhaitez-vous atteindre en matière d'environnement ?
- Comment mobiliser les jeunes autour de la transition à l'école ?
- Comment sensibiliser la communauté de l'école ?
- Quels sont les forces et les points à améliorer suite au diagnostic de l'école ?
- Quelles thématiques environnementales sont prioritaires pour l'établissement ? Lesquelles sont les plus importantes pour les jeunes ?
- Quel(s) projet(s) phares voulons-nous mettre en place ? De quelle façon pouvons-nous impliquer les jeunes dans ces projets ?
- Concrètement, comment accélérer la transition : quels sont les dépenses à faire, les équipements à se procurer, les formations à offrir ?

Vous pouvez laisser quelques minutes individuellement aux membres du comité pour réfléchir et écrire leurs réponses. Celles-ci pourront être nommées à voix haute ou recueillies à l'écrit pour en faire une synthèse en vue d'une prochaine activité d'idéation. Vous pouvez également former des sous-groupes, duos ou trios pour réfléchir aux questions. N'oubliez pas, **toutes les idées** sont les bienvenues ! Laissez les personnes rebondir sur les idées des autres. On veut générer le maximum d'idées sans les commenter pour maintenir la fluidité dans la production.



Planifier une deuxième séance d'idéation pour favoriser l'incubation des idées avant de poursuivre le processus.

Effectuer un **retour en groupe** une fois le temps de réflexion terminé vous permettra de bonifier les idées présentées et de les évaluer.

Finalement, vous pourrez faire **ensemble** la sélection des actions et mesures qui seront mises en œuvre. Ensuite, il vous faudra déterminer les étapes nécessaires à leur réalisation ainsi que les dates d'échéance et les personnes impliquées dans chacune d'elles. Si vous désirez, vous pouvez vous référer à la section **Plan d'action** du Volume 2.



Idée d'activité pour initier l'idéation pour des adultes ou des élèves du secondaire :

- Projeter **une myriade d'images sur l'implication bénévole** avec une diversité d'activités.
- Demander aux personnes d'associer une image à leur vision pour le comité.
- Laisser quelques minutes aux personnes pour choisir leur image sans intervenir.
- Leur poser des questions lorsque tout le monde a terminé : quelle image as-tu choisie ? Qu'est-ce qui t'a fait choisir cette image ?

Cette activité permet d'apprendre à connaître les membres du comité en les encourageant à partager des expériences personnelles. Elle permet aussi de repérer les personnalités plus bavardes ou timides.

Vous pouvez aussi poser la question : Auriez-vous souhaité qu'une autre image s'y retrouve ? Si oui, laquelle ? Garder en tête les réponses pour le reste de l'activité.



Avec les élèves du primaire :

- Poser la question suivante : « Imaginez l'école la plus écolo ».
- L'élève peut ensuite choisir le médium de son choix pour traduire ses idées : en dessin, à l'écrit ou à l'oral.
- À la suite de leur travail, faire une synthèse des éléments identifiés par les jeunes et utiliser leurs idées pour nourrir l'idéation du comité institutionnel.

Pour d'autres idées et activités d'idéation, consulter le guide **Philagora, la trousse à idées**.

À la suite d'une bonne séance de travail, il sera possible d'identifier une ou plusieurs activités de sensibilisation, des actions structurantes et des formations environnementales pour votre établissement.

Activités de sensibilisation

Les activités de sensibilisation visent à **informer** sur une problématique environnementale particulière et à **promouvoir** un changement de comportement auprès de la communauté. Elles amènent une **prise de conscience** préalable au passage à l'action. Les activités de sensibilisation prennent généralement la forme d'activités qui vont attirer l'attention, sont généralement ludiques et participatives.

Plusieurs de ces activités peuvent donner naissance à des situations d'apprentissage, et ce, dans différentes matières.

Voici une courte liste d'activités de sensibilisation qu'il est possible d'organiser dans votre établissement. Celle-ci est loin d'être exhaustive et vous pouvez faire aller votre imagination et votre créativité pour en imaginer une qui réponde à vos besoins.

Exemples d'activités de sensibilisation :

- Initier les élèves au concept du **3RV** (collecte et utilisation d'objets détournés des centres de tri dans les classes)
- Organiser un **défi** « lunch zéro déchet »
- Sensibiliser le personnel et les élèves aux **bienfaits de la nature sur la santé mentale**
- Sensibiliser le personnel et les élèves aux **pratiques sécuritaires de transport actif** et aux **bienfaits pour la santé et l'environnement** de ce mode de transport
- Partager des **trucs et astuces** pour adopter le transport actif dans les communications à la communauté ou lors de réunion



- Organiser une campagne de sensibilisation à la réduction des déchets avec les élèves (kiosque sur les alternatives réutilisables, création d'affiches de sensibilisation, **concours de memes**, etc.)
- Créer et installer de l'affichage de sensibilisation près des sources d'eau pour inciter la réduction du gaspillage de l'eau
- Présenter des conférences sur le thème de la protection de l'environnement
- Offrir des ateliers ou des occasions de **réparation de matériel** (vélo, meubles, matériel informatique, etc.)
- Tenir un **kiosque de sensibilisation** à la mode écoresponsable
- Encourager le contact avec la nature par l'art (dessin d'observation, création d'un herbier, création d'**œuvres d'art** avec les éléments naturels, etc.)
- Sensibiliser le personnel et les élèves **aux bienfaits du verdissement**
- Faire des ateliers de cuisine zéro gaspillage pour les élèves et le personnel
- Offrir régulièrement des occasions de contact avec la nature aux élèves à l'extérieur de l'école (ex : sortie au parc, **visite d'une ferme**, camp nature, Jardin botanique, etc.)
- Organiser une **randonnée pédestre** ou une marche exploratoire en nature
- Proposer des jeux de société, des films, des livres avec des personnages présentant une diversité de corps, de genre, d'orientation sexuelle, d'origine ethnique, de capacité physique et mentale, d'âge, etc.
- Participer au **concours de recyclage de piles** organisé par ENvironnement JEUnesse et Appel à Recycler
- Vous pouvez également consulter le **Répertoire des initiatives en développement durable** du ministère de l'Éducation, qui contient des activités qui ont réellement été tenues dans le réseau scolaire et transmises par les écoles qui les ont réalisées.

Actions structurantes environnementales

Les actions structurantes sont **essentiels** pour porter la transition socio-écologique. Elles font référence à la mise en place d'infrastructures ou de réseaux permettant la réalisation d'initiatives diverses pour intégrer la transition dans la gouvernance et les opérations de l'établissement.



Thématiques

Exemples d'actions structurantes

Réduction de la consommation et gestion des matières résiduelles

- Se doter de ligne directrice pour l'organisation d'événements écoresponsables
- Installer des bacs bruns pour récupérer le papier à main dans les toilettes (si accepté dans la collecte)
- Si elle est offerte, implanter la collecte des résidus alimentaires dans l'établissement
- Mettre en place une étagère de partage communautaire dans l'école
- Mettre en place une **friperie scolaire**
- Conserver et réutiliser les fournitures scolaires

Thématiques

Exemples d'actions structurantes

Réduction des gaz à effet de serre (GES)

- Aménager un **stationnement sécuritaire** pour les modes de transports actifs (pour les cyclistes et les piétons et piétonnes) ou en faire la demande à votre centre de services scolaire
- Mettre en place des **initiatives** d'éducation cycliste
- **Offrir des incitatifs** pour le personnel se déplaçant en transport actif ou collectif ou en faire la demande à votre centre de service scolaire
- Mettre en place des **initiatives** pour diminuer le nombre de voitures aux abords de l'école aux heures de pointe
- Accroître la présence des **espaces végétalisés ou perméables** au profit des surfaces minéralisées

Lutte au gaspillage des ressources (alimentaires, énergétiques et en eau)

- Mettre en place un **frigo communautaire** pour la communauté scolaire
- Obtenir la certification **École bleue** d'Eau Secours
- Mettre en place un système de récupération d'eau de pluie pour vos jardins
- Mettre en place des stratégies de lutte au gaspillage alimentaire à la cafétéria : cuisiner les épluchures, congélation, conservation des aliments, gestion des stocks, don à des organismes locaux, aliments imparfaits pour la transformation, revoir les portions servies, etc.
- Renforcer l'étanchéité de l'école pour éviter les fuites d'air et les pertes de chaleur (ex : installer des coupe-froid aux portes, colmater les fuites d'air des fenêtres, installer des pellicules de plastique aux fenêtres en hiver si nécessaire, etc.) ou en faire la demande à votre centre de services scolaire*

* Du financement est disponible auprès du ministère de l'Éducation via les **règles budgétaires d'investissement**

Thématiques

Exemples d'actions structurantes

Éducation relative à l'environnement (ÉRE) et écocitoyenneté

- Intégrer de l'ÉRE dans le programme éducatif et rendre disponibles des outils pédagogiques en ÉRE**
- Créer un **potager éducatif** à l'école et le mettre à disposition de la communauté
- Établir des partenariats pour intégrer l'ÉRE dans les pratiques
- Encourager l'**enseignement à l'extérieur**
- Mettre en place une **classe extérieure** et **expliquer** aux parents les bienfaits de cette démarche
- Reconnaître l'engagement du personnel et des élèves envers l'environnement

** Le ministère de l'Éducation met à votre disposition un **guide sur l'éducation au développement durable** en quatre volumes qui permet notamment de faire des liens avec le Programme de formation de l'école québécoise. Deux formations sont données à ce sujet à chaque année scolaire dont **l'enregistrement** est disponible en ligne.

Exemple d'initiative inspirante

Les élèves du comité environnemental du Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie à Montréal ont organisé un événement pour sensibiliser les jeunes à la *fast fashion* et les inciter à réduire leur consommation de vêtements au sein même de l'école.

Le projet *Dérobe ta garde-robe* a été réalisé sous forme d'un échange de vêtements, où chaque article offert par les élèves avant l'événement donnait droit à un coupon, pouvant être échangé contre une pièce de vêtement le jour de la garde-robe collective. Les vêtements étaient également disponibles au prix de deux dollars pour les personnes qui n'avaient pas obtenu de coupon au préalable.

L'organisation du comité Uni-Vert a été très importante tandis que ses membres ont non seulement lancé un appel aux dons, trié les vêtements et supervisé les échanges lors de l'événement, mais ont également suivi plusieurs formations sur les conséquences environnementales de la *fast fashion* pour outiller la communauté. Une conférence ouverte à toutes les élèves à propos de la *fast fashion* a également été offerte pour les sensibiliser, conjointement à la diffusion du documentaire *Le prix de la mode* dans les classes.

Une initiative de sensibilisation et de formation inspirante pour les jeunes du secondaire !



Formations environnementales

Les activités de formation visent le **développement** de compétences, d'habiletés et d'attitudes. Plus que de la sensibilisation, elles **outillent** les personnes participantes à **passer à l'action** et leur permettent d'acquérir un certain nombre de **capacités** et de **compétences** (savoir-agir, vouloir-agir, pouvoir-agir) afin de prendre des décisions.

Exemples d'activités de sensibilisation :

- Organiser un jeu de tri des déchets pour former les élèves
- Faire un audit visuel ou une mini-caractérisation qualitative du contenu des bacs de collecte
- Proposer des ateliers pédagogiques aux élèves ayant pour thème le transport et la **mobilité durable** et participer à un événement ou une campagne encourageant l'utilisation du transport actif
- Organiser des ateliers ou des sorties pédagogiques sur le thème de **l'alimentation saine et durable** (visite à la ferme, thématique sur les produits de la saison, activité de cuisine, etc.)
- Former le personnel enseignant sur l'alimentation durable et organiser un événement qui met à l'honneur l'alimentation durable ouvert à la communauté (marché fermier, fête des récoltes, etc.)
- Favoriser l'apprentissage actif et l'implication des élèves dans un projet de **potager éducatif**
- Former le personnel et les élèves aux bienfaits du verdissement et participer à des projets de plantation d'arbres ou d'arbustes dans la communauté avec le personnel et les élèves
- Impliquer les élèves dans la conception de l'aménagement d'une **classe extérieure** grâce à une approche collaborative

- Accueillir une formation sur l'ÉRE destinée au personnel (jeu libre, pédagogie à l'extérieur, enseignement par la nature, etc.)
- Former les élèves et le personnel à la consommation responsable en organisant un projet (aménager une **friperie**, réaliser un **échange de vêtements**, organiser un **atelier de création** à partir de matières recyclées, etc.)
- Outiller le personnel à la réduction de l'empreinte environnementale numérique et dé-numériser les activités scolaires
- Organiser des ateliers pratiques favorisant le contact avec la nature, des activités d'observation de la biodiversité, des semaines thématiques sur l'environnement, des activités de **fresques du climat** ou de la **biodiversité**, etc.
- Encourager l'éveil à l'écocitoyenneté en proposant aux élèves des responsabilités et tâches qui favorisent la prise de conscience du devoir de se soucier et de protéger l'environnement (ex : arroser les plantes, éteindre les lumières, recycler les contenants, entretien de jardin de pousses, verdissement de l'école, etc.)
- Inclure les élèves dans la planification d'événements écoresponsables en tant qu'expérience éducative, en leur proposant des responsabilités adaptées à leur niveau, en intégrant leurs idées et en laissant cours à leur créativité
- **Simuler une COP** (Conférence des Parties) avec les élèves du secondaire

Dans le cadre de son Plan d'action jeunesse 2023-2028, le ministère de l'Éducation offre chaque année 100 bourses de 5 000 \$ pour la réalisation de projets jeunesse en lien avec les changements climatiques. Ces bourses sont offertes aux écoles primaires et secondaires ainsi qu'aux centres de formation professionnelle et de formation générale aux adultes et peuvent vous soutenir dans la réalisation d'actions s'inscrivant dans votre démarche.

[Accéder au site des Projets jeunesse en changements climatiques](#)



Communication environnementale



Faire connaître le comité et ses actions dans l'établissement est important.

En effet, **partager** les succès et l'avancée des projets régulièrement permet de maintenir l'**intérêt** et la **mobilisation** de la communauté. Par exemple, créer un bulletin spécial ou mettre un point à l'ordre du jour des réunions du conseil d'établissement peut s'avérer une bonne idée pour informer la communauté. Plus le comité sera connu, plus les personnes seront intéressées à s'y impliquer. De plus, cela permettra de **reconnaître** et de **valoriser** l'implication de ses membres.

Communiquer vos actions et activités auprès de la communauté aide aussi à **faire la promotion** de votre démarche environnementale. En rassemblant les initiatives sous la forme d'une infolettre, sur un babillard, sur une page web ou sur les réseaux sociaux, les membres de la communauté en sauront plus sur les différentes actions qui ont été menées dans l'année et sur les projets à venir. La promotion de vos actions permet également de **recruter** des bénévoles qui faciliteront l'atteinte des objectifs à plus long terme.



En conclusion

Vous en savez maintenant plus sur les étapes vous permettant d'entamer votre démarche de transition socio-écologique. Tout dépendant des ressources et du temps disponibles dans votre communauté, vous pouvez décider de mettre en place une ou plusieurs mesures environnementales. À vous de voir en fonction de ce qui est possible et pertinent dans votre établissement.

Pour poursuivre votre démarche ou pour vous inspirer, nous vous invitons à consulter le volume 2 du guide. Celui-ci présente les bases de la gestion durable ainsi que des outils pour aller plus loin dans votre projet.

Les personnes intéressées sont aussi invitées à communiquer avec leur centre de services scolaire afin de connaître le nom de la personne répondante en développement durable. Celle-ci reçoit de l'information sur des forums, des webinaires ou de la documentation de la part du Ministère et pourrait vous orienter dans vos démarches.

S'engager dans une démarche encadrée et reconnue

Si vous avez besoin d'**accompagnement** dans votre processus ou si vous désirez voir vos efforts reconnus par une **certification**, prenez un moment pour vous renseigner sur le **programme Matière verte**.

Ce programme d'accompagnement et de certification proposé par **ENvironnement JEUnesse** s'adresse aux écoles primaires et secondaires du Québec, tant publiques que privées. Le programme est divisé en deux volets : accompagnement et certification.

À travers le volet accompagnement, l'équipe d'ENvironnement JEUnesse offre un **soutien adapté** aux écoles primaires et secondaires tout au long de l'année. À travers son volet certification, le programme encourage l'**éducation relative à l'environnement** et facilite la mise en place d'une **gestion durable** au rythme de chaque milieu. Le volet est divisé en cinq niveaux permettant de faire reconnaître les efforts et les réalisations s'inscrivant dans une démarche à long terme.

La **force du réseau** s'appuie sur le partage de bonnes pratiques, la mise en œuvre d'initiatives inspirantes et le rayonnement de projets porteurs. Le programme Matière verte d'ENvironnement JEUnesse est la seule démarche d'accompagnement et de certification soutenue par le ministère de l'Éducation.

Site web : [Matière verte • ENvironnement JEUnesse](#)

Ressources supplémentaires

Trousses pédagogiques de sensibilisation et de formation en ligne gratuites :

- **30 défis Nature** pour accompagner les élèves du primaire d'Enseigner dehors
- **Développer la connexion nature : 5 idées pédagogiques inspirantes** d'Enseigner dehors
- Idées d'activités pédagogiques pour les **jardins scolaires du primaire** de l'organisme 100°
- **50 idées d'activités** avec les élèves du primaire de l'organisme 100°
- Fiches pédagogiques pour la **réduction des déchets** pour les élèves du primaire et secondaire de la SQRD
- Fiches pédagogiques sur les **changements climatiques** du réseau in-terre-actif pour les élèves du primaire et du secondaire
- **20 idées d'activités** pour les élèves du secondaire de l'organisme 100°
- Guide d'**éveil à la biodiversité** de Milieu de vie en santé
- **Trucs et astuces** pour réduire au quotidien en milieu scolaire de la SQRD
- Guide d'activités pédagogiques « **Comprendre pour agir : Les changements climatiques** » du réseau in-terre-actif

Ressources intéressantes pour des activités en éducation relative à l'environnement :

- **Banque d'activités collaboratives** pour l'enseignement à l'extérieur par Enseigner dehors
- **Répertoire des ressources** du CENTR'ERE
- **Répertoire d'acteurs** du CENTR'ERE
- **Espace pédagogique** du CENTR'ERE regroupant plusieurs troussees liées à l'ÉRE
- **Ressources pédagogiques** par la Fondation Monique-Fitz-Back
- **Fiches et outils** par Milieux de vie en santé
- **Articles et outils** par l'organisme 100^o

Autres ressources :

- Le ministère de l'Éducation propose également une **démarche de développement durable dans le réseau scolaire**
- **Le répertoire des ressources en développement durable** du ministère de l'Éducation
- **L'outil diagnostic** du ministère de l'Éducation
- Pour pousser la réflexion plus loin en ce qui concerne vos actions pour la transition socio-écologique, consultez la bande dessinée : **« Petite réflexion sur l'engagement citoyen »**
- Le **Mouvement ACTES** de la Centrale des syndicats du Québec propose aux établissements admissibles du soutien et des outils pour la réalisation de projets environnementaux en plus d'offrir des possibilités de formation et de réseautage.
- La **Fondation Monique Fitz-Back** offre des subventions aux écoles membres du Mouvement ACTES pour la réalisation de projets environnementaux.